

RPG Version 2.0

Registre Parcellaire Graphique

Descriptif de contenu
et de livraison



ign.fr
asp-public.fr

Date du document : Janvier 2017

Révision : Novembre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. DESCRIPTIF DE CONTENU	3
1.1 Présentation de ce descriptif de contenu.....	3
1.1.1 Ce que contient ce chapitre	3
1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre	3
1.2 Présentation du produit.....	3
1.2.1 Définition et contenu	3
1.2.2 Conditions d'utilisation	4
1.2.3 Usages	4
1.2.4 Actualité et mise à jour.....	4
1.3 Spécifications techniques	4
1.3.1 Sources	4
1.3.2 Extension géographique	4
1.3.3 Références géodésiques	5
1.4 Définitions des termes employés	5
1.4.1 Définition du terme « classe ».....	5
1.4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut.....	6
1.5 Classe ILOTS_ANONYMES	6
1.6 Classe PARCELLES_GRAPHIQUES.....	7
2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON	9
2.1 Présentation de ce descriptif de livraison	9
2.1.1 Ce que contient ce chapitre	9
2.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre	9
2.2 Caractéristiques de la livraison	9
2.2.1 Modalités de livraison.....	9
2.2.2 Emprises de livraison	9
2.2.3 Format de livraison.....	10
2.2.4 Volume des données	10
2.3 Répertoires des données.....	10
2.3.1 Arborescence générale	10
2.3.2 Clefs MD5.....	10
2.3.3 Nomenclature	11
2.4 Répertoire RPG	11
2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}	11
2.4.2 Fichier <i>LISEZ-MOI.pdf</i>	11
ANNEXES	12
Annexe A – Valeurs et significations des codes de culture et des codes de groupe de culture	12
Annexe B – Valeurs et significations des codes des cultures dérobées	26
Annexe C – Codes des régions	28

1. DESCRIPTIF DE CONTENU

1.1 Présentation de ce descriptif de contenu

1.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit en termes de contenu, les caractéristiques du produit RPG (Registre Parcellaire Graphique).

Le terme RPG fait référence au produit RPG version 2.0 dans l'ensemble de ce document.

Le produit RPG version 2.0 fait référence au produit RPG pour les millésimes à compter de 2015.

1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit RPG en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans le chapitre **2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON** qui contient les informations suivantes :

- organisation des données ;
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation ; ces informations sont diffusées dans un document spécifique associé au produit et nommé « Suivi des évolutions » (**SE_RPG.pdf**).

L'ensemble de ces documents est disponible sur l'Espace professionnel de l'IGN (onglet **DOCUMENTATION**) :

<http://professionnels.ign.fr/rpg>

Ce chapitre n'est pas un manuel d'utilisation du produit RPG.

1.2 Présentation du produit

1.2.1 Définition et contenu

Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) est un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles, géré par l'ASP (Agence de Service et de Paiement). Une version anonyme des données graphiques du RPG associées à certaines des données déclarées par les exploitants sont diffusées. Ces données fournissent des informations détaillées sur l'occupation du sol et les structures foncières.

Les données RPG sont organisées autour des îlots¹ du Registre Parcellaire Graphique anonyme de l'année N et des parcelles agricoles elles-mêmes. Ces données correspondent à l'ensemble des limites des îlots dits « anonymisés » et des parcelles agricoles contenues dans ces îlots déclarés l'année N, dans leur situation connue et arrêtée au 1^{er} janvier de l'année N+1.

¹ Un îlot de culture correspond à un groupe de parcelles contiguës, cultivées par le même agriculteur.

1.2.2 Conditions d'utilisation

Les données du RPG sont utilisables gratuitement sous licence Etalab².
La réutilisation du RPG est gratuite pour tous les usages, y compris commerciaux.

Pour plus d'informations, consulter [L'IGN ET L'OPEN DATA](#).

1.2.3 Usages

Le RPG permet de connaître la localisation et certaines caractéristiques des parcelles et îlots des exploitants agricoles ayant déposé une déclaration en vue d'une aide de la PAC (Politique Agricole Commune).

Limites d'usage : Le RPG doit être manié avec prudence pour les analyses du foncier agricole (évolution, morcellement, accessibilité, etc.) car l'image donnée par le RPG est approximative :

- il manque des surfaces agricoles (surfaces des exploitations non aidées par exemple) ;
- ces manques ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre (évolution des aides, surfaces non déclarées pour une raison relative à la vie d'une exploitation, projet d'aménagement commencé puis différé, ...)
- le dessin d'un îlot donné peut être modifié par l'exploitant alors même qu'il n'y a aucun changement sur le terrain.

1.2.4 Actualité et mise à jour

Le RPG est mis à jour tous les ans.

1.3 Spécifications techniques

1.3.1 Sources

Les données sont déclarées par les exploitants. Ces données fournissent des informations détaillées sur l'occupation du sol et les structures foncières.

1.3.2 Extension géographique

Le produit RPG couvre l'ensemble des départements français.
Les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont également couvertes.

² Etalab a conçu la « Licence Ouverte / Open Licence », élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, pour faciliter et encourager la réutilisation des données publiques mises à disposition gratuitement.

Cette licence ouverte, libre et gratuite, apporte la sécurité juridique nécessaire aux producteurs et aux réutilisateurs des données publiques.

1.3.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm
Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	m	cm
La Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	cm
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	cm

Ce produit peut être livré dans d'autres systèmes de projection sous forme d'une prestation. Pour cela contacter l'agence régionale IGN la plus proche.

1.4 Définitions des termes employés

1.4.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Topologie : Simple ou complexe.

Genre : Le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple : ponctuel 2D)

Attributs : Des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

1.4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Définition : Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : caractère, entier, décimal, date, ...

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Valeurs de l'attribut : Définitions de la signification des valeurs de cet attribut. La liste des valeurs possibles est fournie.

Une valeur particulière est utilisée :

Abréviation	Signification	Définition
NR	Non renseigné	Cet attribut n'a pas pu être renseigné (information manquante)

1.5 Classe ILOTS_ANONYMES

1.5.1 Définition

Définition	Ces surfaces déclarées suivent la notion d'îlot de culture, qui correspond à un groupe de parcelles contiguës, cultivées par le même agriculteur.	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 2D	
Attributs	ID_ILOT	Identifiant de l'îlot

1.5.2 Description des attributs

- **ID_ILOT**

Définition : Identifiant unique de l'îlot

Type : Caractères (10 max)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur de l'attribut (exemple) : 5963919

Remarque : l'**ID_ILOT** est conservé d'une édition à l'autre du RPG pour les éditions postérieures à 2015 lorsque la géométrie de l'îlot reste identique.

1.6 Classe PARCELLES_GRAPHIQUES

1.6.1 Définition

Définition	Une parcelle graphique est la représentation surfacique d'une parcelle déclarée par un agriculteur (dans le cadre de la PAC).	
Topologie	Simple	
Genre	Surface 2D	
Attributs	ID_PARCEL CODE_CULTU CODE_GROUP CULTURE_D1 CULTURE_D2 SURF_PARC	Identifiant de la parcelle Code culture principale Code groupe de la culture principale Code culture dérobee 1 Code culture dérobee 2 Surface en hectares de la parcelle

1.6.2 Description des attributs

- **ID_PARCEL**

Définition : Identifiant de la parcelle, entier unique sur l'ensemble des données.

Type : Caractères (10 max)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur de l'attribut (exemple) : 9390792

Remarque : l'**ID_PARCEL** est conservé d'une édition à l'autre du RPG pour les éditions postérieures à 2015 lorsque la géométrie de la parcelle n'est pas modifiée.

- **CODE_CULTU**

Définition : Code de la culture principale de la parcelle.

Type : Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : Les valeurs sont présentées avec leur signification en [Annexe A](#) (Exemple : BTH).

- **CODE_GROUP**

Définition : Code du groupe de la culture principale de la parcelle.

Type : Caractères (2)

Valeurs de l'attribut :

01, 02, 03, ...,28

Les valeurs sont présentées avec leur signification, ainsi que leur correspondance avec les codes cultures des cultures principales, en [Annexe A](#)

Attention : depuis l'édition 2015 (passage au RPG Version 2.0), certains codes de groupe de culture ne sont plus utilisés (10 : semences, 12 : gel industriel, 13 : autres gels et 27 : arboriculture) : les cultures correspondantes ont été transférées dans d'autres groupes et donc les valeurs 10, 12, 13 et 27 ont disparu.

Les parcelles concernées par ces groupes de culture dans le RPG version 1.0 ont donc été affectées à d'autres groupes de cultures dans la version 2.0. Elles n'ont pas disparu : elles existent toujours, mais dans une nouvelle nomenclature.

Ainsi généralement :

- les parcelles du groupe 27 (Arboriculture) ont rejoint le groupe 20 (Vergers) ;
- les parcelles des groupes 12 (Gel industriel) et 13 (Autres Gels) arrivent dans le groupe 11 (Gel (surfaces gelées sans production)) ;
- les parcelles du groupe 10 (Semences) sont réparties selon leur nature :
 - groupe 1 = Blé tendre,
 - groupe 2 = Maïs grain et ensilage,
 - groupe 3 = Orge
 - groupe 4 = Autres céréales).

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseigné
----	---------------

• CULTURE_D1

Définition : Code de la culture dérobée (culture intercalée entre 2 moissons de culture principale) sur la parcelle.

Type : Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : L'attribut n'est rempli que s'il existe une culture dérobée sur la parcelle.

Dans ce cas, les valeurs sont présentées avec leur signification en [Annexe B](#).
(Exemple : DVN), sinon l'attribut reste vide.

• CULTURE_D2

Définition : Code de la seconde culture dérobée (culture intercalée entre 2 moissons de culture principale).

Type : Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : L'attribut n'est rempli que s'il existe une seconde culture dérobée sur la parcelle.

Dans ce cas, les valeurs sont présentées avec leur signification en [Annexe B](#).
(Exemple : DVN), sinon l'attribut reste vide.

• SURF_PARC

Définition : Surface en hectares à deux décimales de la parcelle cultivée.

Type : Décimal (8,2)

2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON

2.1 Présentation de ce descriptif de livraison

2.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit la manière dont les données du produit RPG sont organisées : nomenclatures des répertoires et des fichiers.

2.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit RPG en termes de contenu, lequel est traité dans le chapitre **1. DESCRIPTIF DE CONTENU**.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation ; voir paragraphe **1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre**.

Ce chapitre n'est pas un manuel d'utilisation du produit RPG.

2.2 Caractéristiques de la livraison

2.2.1 Modalités de livraison

Les données du produit RPG ne sont livrées que par téléchargement en projections légales, via l'Espace professionnel de l'IGN :

professionnels.ign.fr/rpg

Différents fichiers compressés (compression 7-Zip) sont à télécharger directement sur la page du produit (onglet **TÉLÉCHARGEMENT**).

Une fois le fichier souhaité décompressé, l'utilisateur se retrouve avec un répertoire qui porte le même nom que celui du fichier 7-zip.

Ce répertoire contient l'arborescence générale décrite au paragraphe **2.3 Répertoire des données**.

2.2.2 Emprises de livraison

Les territoires suivants sont disponibles en téléchargement :

- France métropolitaine ;
- Régions métropolitaines et d'outre-mer (les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont livrées avec la région Guadeloupe).

La liste des codes des régions est fournie en **Annexe C** du présent document.

Attention : Les données d'une région sont constituées des îlots inclus totalement ou en partie dans la région, et des parcelles contenues dans ces îlots.

Certains îlots et certaines parcelles sont à cheval sur des limites régionales et se retrouvent donc dans chaque lot régional concerné. Si on charge plusieurs régions limitrophes, des doublons exacts peuvent donc apparaître en limite de région. Il est aisé de retirer ces doublons du fait de l'unicité des identifiants d'îlots et de parcelles.

2.2.3 Format de livraison

Les îlots anonymes et les parcelles graphiques sont fournis au format **Shapefile**.

Au format Shapefile, chaque répertoire contient **5** fichiers par classe avec pour extensions :

Extension	Description
.dbf	Sémantique des données
.prj	Projection des données
.shp	Géométrie des données
.shx	Index
.cpg	Encodage des caractères

Voir paragraphe **2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}**.

Pour tout format autre que Shapefile, contacter un chargé de relation IGN.

2.2.4 Volume des données

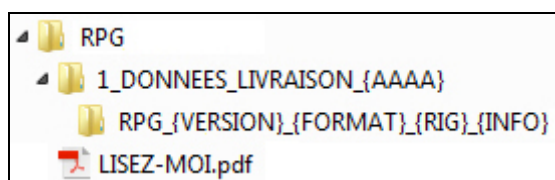
À titre indicatif, le volume de livraison approximatif est le suivant :

Zone	Volume global des données
France entière (France métropolitaine + Départements et Régions d'Outre-Mer)	6 Go

2.3 Répertoires des données

2.3.1 Arborescence générale

L'arborescence des répertoires de livraison est la suivante :



2.3.2 Clefs MD5

Les fichiers **.md5** présents dans différents répertoires de l'arborescence, sont des signatures de fichiers qui permettent de contrôler l'intégrité de la livraison (après copie, téléchargement, etc.), par rapport aux fichiers initiaux.

2.3.3 Nomenclature

Pour tous les répertoires décrits ci-après, la nomenclature adoptée est la suivante :

AAAA	Année de l'édition des données.
VERSION	Version du produit (une version 2.0 est codée 2-0).
FORMAT	Format de livraison Shapefile (SHP).
RIG	Référence Interopérabilité Géodésique. Ce code propre à l'IGN donne la projection de livraison (<u>exemple</u> : LAMB93 pour Lambert-93). Le fichier <i>IGNF.xml</i> , disponible en ligne, contient l'ensemble des codes. Consulter le fichier <i>LISEZ-MOI.pdf</i> pour y accéder (voir paragraphe 2.4.2 Fichier LISEZ-MOI.pdf).
INFO	Précise la zone géographique et l'édition des données.

Se référer au paragraphe [2.4 Répertoire RPG](#) pour l'organisation et la nomenclature des données.

2.4 Répertoire RPG

2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}

Contenu : Ce répertoire contient des sous-répertoires par emprise de livraison du produit nommés de la manière suivante :

RPG_{VERSION}_{FORMAT}_{RIG}_{INFO}

Se reporter au paragraphe [3.2.3 Nomenclature](#) pour la nomenclature des répertoires.

Cinq fichiers sont livrés au format Shapefile (pour une meilleure lisibilité, un seul fichier par couche est indiqué, sans extension – se reporter au paragraphe [2.2.3 Format de livraison](#) pour consulter les extensions des fichiers :

ILOTS_ANONYMES

PARCELLES_GRAPHIQUES

2.4.2 Fichier *LISEZ-MOI.pdf*

Afin de comprendre comment utiliser les données IGN, plusieurs compléments sont disponibles en ligne, notamment sur l'Espace professionnel de l'IGN. Le fichier *LISEZ-MOI.pdf* décrit l'ensemble de ces documents facilitant ainsi la prise en main des données.

ANNEXES

Annexe A – Valeurs et significations des codes de culture et des codes de groupe de culture

Le tableau ci-dessous liste les codes cultures possibles pour les attributs **CODE_CULTU** et leur correspondance avec les codes des groupes de culture (attribut **CODE_GROUP**).

Pour chaque code, un libellé explique sa signification et une correspondance est faite avec les codes des groupes de cultures répertoriés au niveau des îlots dans les éditions du RPG antérieures à 2015.

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
BTH	Blé tendre d'hiver	1	Blé tendre
BTP	Blé tendre de printemps		
MID	Maïs doux	2	Maïs grain et ensilage
MIE	Maïs ensilage		
MIS	Maïs		
ORH	Orge d'hiver	3	Orge
ORP	Orge de printemps		
AVH	Avoine d'hiver	4	Autres céréales
AVP	Avoine de printemps		
BDH	Blé dur d'hiver		
BDP	Blé dur de printemps		
BDT	Blé dur de printemps semé tardivement (après le 31/05)		
CAG	Autre céréale d'un autre genre		
CGF	Autre céréale de genre Fagopyrum		
CGH	Autre céréale de genre Phalaris		
CGO	Autre céréale de genre Sorghum		
CGP	Autre céréale de genre Panicum		
CGS	Autre céréale de genre Setaria		
CHA	Autre céréale d'hiver de genre Avena		
CHH	Autre céréale d'hiver de genre Hordeum		
CHS	Autre céréale d'hiver de genre Secale		
CHT	Autre céréale d'hiver de genre Triticum		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
CPA	Autre céréale de printemps de genre Avena	4	Autres céréales
CPH	Autre céréale de printemps de genre Hordeum		
CPS	Autre céréale de printemps de genre Secale		
CPT	Autre céréale de printemps de genre Triticum		
CPZ	Autre céréale de printemps de genre Zea		
EPE	Épeautre		
MCR	Mélange de céréales		
MLT	Millet		
SGH	Seigle d'hiver		
SGP	Seigle de printemps		
SOG	Sorgho		
SRS	Sarrasin		
TTH	Triticale d'hiver		
TTP	Triticale de printemps		
CZH	Colza d'hiver	5	Colza
CZP	Colza de printemps	6	Tournesol
TRN	Tournesol		
ARA	Arachide	7	Autres oléagineux
LIH	Lin non textile d'hiver		
LIP	Lin non textile de printemps		
MOL	Mélange d'oléagineux		
NVE	Navette d'été		
NVH	Navette d'hiver		
OAG	Autre oléagineux d'un autre genre		
OEH	Autre oléagineux d'espèce Helianthus		
OEI	Œillette		
OHN	Autre oléagineux d'hiver d'espèce Brassica napus		
OHR	Autre oléagineux d'hiver d'espèce Brassica rapa		
OPN	Autre oléagineux de printemps d'espèce Brassica napus		
OPR	Autre oléagineux de printemps d'espèce Brassica rapa		
SOJ	Soja		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
FEV	Fève	8	Protéagineux
FVL	Féverole semée avant le 31/05		
FVT	Féverole semée tardivement (après le 31/05)		
LDH	Lupin doux d'hiver		
LDP	Lupin doux de printemps semé avant le 31/05		
LDT	Lupin doux de printemps semé tardivement (après le 31/05)		
MPC	Mélange de protéagineux (pois et/ou lupin et/ou féverole) prépondérants semés avant le 31/05 et de céréales		
MPP	Mélange de protéagineux (pois et/ou lupin et/ou féverole)		
MPT	Mélange de protéagineux semés tardivement (après le 31/05)		
PAG	Autre protéagineux d'un autre genre		
PHI	Pois d'hiver		
PPR	Pois de printemps semé avant le 31/05		
PPT	Pois de printemps semé tardivement (après le 31/05)		
CHV	Chanvre		
LIF	Lin fibres		
J5M	Jachère de 5 ans ou moins	11	Gel (surfaces gelées sans production)
J6P	Jachère de 6 ans ou plus		
J6S	Jachère de 6 ans ou plus déclarée comme Surface d'intérêt écologique		
JNO	Jachère noire		
RIZ	Riz	14	Riz
LEC	Lentille cultivée (non fourragère)	15	Légumineuses à grains
PCH	Pois chiche		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
BVF	Betterave fourragère	16	Fourrage
CAF	Carotte fourragère		
CHF	Chou fourrager		
CPL	Fourrage composé de céréales et/ou de protéagineux (en proportion < 50%) et/ou de légumineuses fourragères (en proportion < 50%)		
DTY	Dactyle de 5 ans ou moins		
FAG	Autre fourrage annuel d'un autre genre		
FET	Féruque de 5 ans ou moins		
FF5	Féverole fourragère implantée pour la récolte 2015		
FF6	Féverole fourragère implantée pour la récolte 2016		
FF7	Féverole fourragère implantée pour la récolte 2017		
FF8	Féverole fourragère implantée pour la récolte 2018		
FFO	Autre féverole fourragère		
FLO	Fléole de 5 ans ou moins		
FSG	Autre plante fourragère sarclée d'un autre genre		
GAI	Gaillet		
GES	Gesse		
GFP	Autre graminée fourragère pure de 5 ans ou moins		
JO5	Jarosse implantée pour la récolte 2015		
JO6	Jarosse implantée pour la récolte 2016		
JO7	Jarosse implantée pour la récolte 2017		
JO8	Jarosse implantée pour la récolte 2018		
JOD	Jarosse déshydratée		
JOS	Autre jarosse		
LEF	Lentille fourragère		
LFH	Autre lupin fourrager d'hiver		
LFP	Autre lupin fourrager de printemps		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
LH5	Lupin fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2015	16	Fourrage
LH6	Lupin fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2016		
LH7	Lupin fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2017		
LH8	Lupin fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2018		
LO7	Lotier implanté pour la récolte 2017		
LO8	Lotier implanté pour la récolte 2018		
LOT	Lotier		
LP5	Lupin fourrager de printemps implanté pour la récolte 2015		
LP6	Lupin fourrager de printemps implanté pour la récolte 2016		
LP7	Lupin fourrager de printemps implanté pour la récolte 2017		
LP8	Lupin fourrager de printemps implanté pour la récolte 2018		
LU5	Luzerne implantée pour la récolte 2015		
LU6	Luzerne implantée pour la récolte 2016		
LU7	Luzerne implantée pour la récolte 2017		
LU8	Luzerne implantée pour la récolte 2018		
LUD	Luzerne déshydratée		
LUZ	Autre luzerne		
MC5	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2015 et de céréales		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
MC6	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2016 et de céréales	16	Fourrage
MC7	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2017 et de céréales		
MC8	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes implantées pour la récolte 2018 et de céréales et d'oléagineux		
ME5	Méililot implanté pour la récolte 2015		
ME6	Méililot implanté pour la récolte 2016		
ME7	Méililot implanté pour la récolte 2017		
ME8	Méililot implanté pour la récolte 2018		
MED	Méililot déshydraté		
MEL	Autre méililot		
MH5	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2015 et d'herbacées ou de graminées fourragères		
MH6	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2016 et d'herbacées ou de graminées fourragères		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
MH7	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes au semis implantées pour la récolte 2017 et d'herbacées ou de graminées fourragères	16	Fourrage
MI7	Minette implanté pour la récolte 2017		
MI8	Minette implanté pour la récolte 2018		
MIN	Minette		
ML5	Mélange de légumineuses fourragères implantées pour la récolte 2015 (entre elles)		
ML6	Mélange de légumineuses fourragères implantées pour la récolte 2016 (entre elles)		
ML7	Mélange de légumineuses fourragères implantées pour la récolte 2017 (entre elles)		
ML8	Mélange de légumineuses fourragères implantées pour la récolte 2018 (entre elles)		
MLC	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes et de céréales et/ou d'oléagineux		
MLD	Mélange de légumineuses déshydratées (entre elles)		
MLF	Mélange de légumineuses fourragères (entre elles)		
MLG	Mélange de légumineuses prépondérantes au semis et de graminées fourragères de 5 ans ou moins		
MOH	Moha		
NVF	Navet fourrager		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
PAT	Pâturin commun de 5 ans ou moins		
PFH	Autre pois fourrager d'hiver		
PPF	Autre pois fourrager de printemps		
PH5	Pois fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2015		
PH6	Pois fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2016		
PH7	Pois fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2017		
PH8	Pois fourrager d'hiver implanté pour la récolte 2018		
PP5	Pois fourrager de printemps implanté pour la récolte 2015		
PP6	Pois fourrager de printemps implanté pour la récolte 2016		
PP7	Pois fourrager de printemps implanté pour la récolte 2017	16	Fourrage
PP8	Pois fourrager de printemps implanté pour la récolte 2018		
RDF	Radis fourrager		
SA5	Sainfoin implanté pour la récolte 2015		
SA6	Sainfoin implanté pour la récolte 2016		
SA7	Sainfoin implanté pour la récolte 2017		
SA8	Sainfoin implanté pour la récolte 2018		
SAD	Sainfoin déshydraté		
SAI	Autre sainfoin		
SE5	Serradelle implantée pour la récolte 2015		
SE6	Serradelle implantée pour la récolte 2016		
SE7	Serradelle implantée pour la récolte 2017		
SE8	Serradelle implantée pour la récolte 2018		
SED	Serradelle déshydratée		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
SER	Autre serradelle	16	Fourrage
TR5	Trèfle implanté pour la récolte 2015		
TR6	Trèfle implanté pour la récolte 2016		
TR7	Trèfle implanté pour la récolte 2017		
TR8	Trèfle implanté pour la récolte 2018		
TRD	Trèfle déshydraté		
TRE	Autre trèfle		
VE5	Vesce implantée pour la récolte 2015		
VE6	Vesce implantée pour la récolte 2016		
VE7	Vesce implantée pour la récolte 2017		
VE8	Vesce implantée pour la récolte 2018		
VED	Vesce déshydratée		
VES	Autre vesce		
XFE	X-Felium de 5 ans ou moins		
BOP	Bois pâturé	17	Estives et landes
SPH	Surface pastorale - herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses présentes		
SPL	Surface pastorale - ressources fourragères ligneuses prédominantes		
PPH	Prairie permanente - herbe prédominante (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes)	18	Prairies permanentes
PRL	Prairie en rotation longue (6 ans ou plus)		
PTR	Autre prairie temporaire de 5 ans ou moins	19	Prairies temporaires
RGA	Ray-grass de 5 ans ou moins		
AGR	Agrume	20	Vergers
ANA	Ananas		
AVO	Avocat		
BCA	Banane créole (fruit et légume) - autre		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
BCF	Banane créole (fruit et légume) - fermage	20	Vergers
BCI	Banane créole (fruit et légume) - indivision		
BCP	Banane créole (fruit et légume) - propriété ou faire valoir direct		
BCR	Banane créole (fruit et légume) - réforme foncière		
BEA	Banane export - autre		
BEF	Banane export - fermage		
BEI	Banane export - indivision		
BEP	Banane export - propriété ou faire valoir direct		
BER	Banane export - réforme foncière		
CAC	Café / Cacao		
CBT	Cerise bigarreau pour transformation		
PFR	Petit fruit rouge		
PRU	Prune d'Ente pour transformation		
PVT	Pêche Pavie pour transformation		
PWT	Poire Williams pour transformation		
VGD	Verger (DROM)		
VRG	Verger		
RVI	Restructuration du vignoble	21	Vignes
VRC	Vigne : raisins de cuve		
VRN	Vigne : raisins de cuve non en production		
VRT	Vigne : raisins de table		
CAB	Caroube	22	Fruits à coque
CTG	Châtaigne		
NOS	Noisette		
NOX	Noix		
PIS	Pistache		
OLI	Oliveraie	23	Oliviers
ANE	Aneth	24	Autres cultures industrielles
ANG	Angélique		
ANI	Anis		
BAR	Bardane		
BAS	Basilic		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
BRH	Bourrache de 5 ans ou moins	24	Autres cultures industrielles
BTN	Betterave non fourragère / Bette		
CAV	Carvi		
CHR	Chardon Marie		
CIB	Ciboulette		
CML	Cameline		
CMM	Camomille		
CRD	Coriandre		
CRF	Cerfeuil		
CUM	Cumin		
CUR	Curcuma		
EST	Estragon		
FNO	Fenouil		
FNU	Fenugrec		
HBL	Houblon		
LAV	Lavande / Lavandin		
MAV	Mauve		
MLI	Mélicie		
MLP	Millepertuis		
MOT	Moutarde		
MRJ	Marjolaine / Origan		
MTH	Menthe		
ORT	Ortie		
OSE	Oseille		
PAR	Plante aromatique (autre que vanille)		
PMD	Plante médicinale		
PPA	Autre plante à parfum, aromatique et médicinale annuelle		
PPF	Plante à parfum (autre que géranium et vétiver)		
PPP	Autre plante à parfum, aromatique et médicinale pérenne		
PSL	Persil		
PSN	Psyllium noir de Provence		
PSY	Plantain psyllium		
ROM	Romarin		
SGE	Sauge		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
SRI	Sarriette	24	Autres cultures industrielles
TAB	Tabac		
THY	Thym		
TOT	Tomate pour transformation		
VAL	Valériane		
VNB	Vanille sous bois		
VNL	Vanille		
VNV	Vanille verte		
YLA	Ylang-ylang		
AIL	Ail	25	Légumes ou fleurs
ART	Artichaut		
AUB	Aubergine		
BLT	Bleuet		
BUR	Bugle rampante		
CAR	Carotte		
CCN	Concombre / Cornichon		
CCT	Courgette / Citrouille		
CEL	Céleri		
CES	Chicorée / Endive / Scarole		
CHU	Chou		
CMB	Courge musquée / Butternut		
CRA	Cresson alénois de 5 ans ou moins		
CRN	Cornille		
CRS	Cresson		
CSS	Culture sous serre hors sol		
DOL	Dolique		
EPI	Épinard		
FLA	Autre légume ou fruit annuel		
FLP	Autre légume ou fruit pérenne		
FRA	Fraise		
GER	Géranium		
HAR	Haricot / Flageolet		
HPC	Horticulture ornementale de plein champ		
HSA	Horticulture ornementale sous abri		
LBF	Laitue / Batavia / Feuille de chêne		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
LSA	Légume sous abri	25	Légumes ou fleurs
MAC	Mâche		
MLO	Melon		
MRG	Marguerite		
NVT	Navet		
OIG	Oignon / Échalote		
PAN	Panais		
PAQ	Pâquerette		
PAS	Pastèque		
PMV	Primevère		
POR	Poireau		
POT	Potiron / Potimarron		
PPO	Petits pois		
PSE	Pensée		
PTC	Pomme de terre de consommation		
PTF	Pomme de terre féculière		
PVP	Poivron / Piment		
RDI	Radis		
ROQ	Roquette		
RUT	Rutabaga		
SFI	Salsifis		
TOM	Tomate		
TOP	Topinambour		
VER	Véronique		
CSA	Canne à sucre - autre	26	Canne à sucre
CSF	Canne à sucre - fermage		
CSI	Canne à sucre - indivision		
CSP	Canne à sucre - propriété ou faire valoir direct		
CSR	Canne à sucre - réforme foncière		
ACA	Autre culture non précisée dans la liste (admissible)	28	Divers
BFP	Bande admissible le long d'une forêt avec production		
BFS	Bande admissible le long d'une forêt sans production		
BOR	Bordure de champ		

CULTURES		GROUPES DE CULTURE	
CODE CULTURE	LIBELLÉ	CODE GROUPE CULTURE	LIBELLÉ
BRO	Brome de 5 ans ou moins	28	Divers
BTA	Bande tampon		
CAE	Châtaigneraie entretenue par des porcins ou des petits ruminants		
CEE	Chênaie entretenue par des porcins ou des petits ruminants		
CID	Cultures conduites en interrangs : 2 cultures représentant chacune plus de 25%		
CIT	Cultures conduites en interrangs : 3 cultures représentant chacune plus de 25%		
CUA	Culture sous abattis		
MCT	Miscanthus		
MPA	Autre mélange de plantes fixant l'azote		
MRS	Marais salant		
NYG	Nyger		
PCL	Phacélie de 5 ans ou moins		
PEP	Pépinière		
ROS	Roselière		
SBO	Surface boisée sur une ancienne terre agricole		
SNA	Surface non agricole non visible sur l'orthophotographie		
SNE	Surface agricole temporairement non exploitée		
TBT	Tubercule tropical		
TCR	Taillis à courte rotation		
TRU	Truffière (chênaie de plants mycorhizés)		
VET	Vétiver		
ZZZ	Culture inconnue		

Annexe B – Valeurs et significations des codes de cultures dérobées

Le tableau ci-dessous liste les codes de cultures dérobées possibles pour les attributs **CULTURE_D1** et **CULTURE_D2**.

Pour chaque code, un libellé explique sa signification

CODE CULTURE	LIBELLÉ
DBM	Brôme
DBR	Bourrache
DCF	Chou fourrager
DCM	Cameline
DCR	Cresson alénois
DCZ	Colza
DDC	Dactyle
DFL	Fléole
DFN	Fenugrec
DFT	Fétuque
DFV	Féverole
DGS	Gesse cultivée
DLN	Lin
DLL	Lentille
DLP	Lupin (blanc, bleu, jaune)
DLT	Lotier corniculé
DLZ	Luzerne cultivée
DMD	Moutarde
DMH	Moha
DML	Millet jaune, perlé
DMN	Minette
DMT	Méililot
DNG	Nyger
DNT	Navette
DNV	Navet
DPC	Pois chiche
DPH	Phacélie
DPS	Pois
DPT	Pâturin commun
DRD	Radis (fourrager, chinois)
DRG	Ray-grass
DRQ	Roquette
DSD	Serradelle
DSF	Sorgho fourrager

CODE CULTURE	LIBELLE
DSG	Seigle
DSH	Sous semis d'herbe
DSJ	Soja
DSN	Sainfoin
DSR	Sarrasin
DTN	Tournesol
DTR	Trèfle
DVN	Avoine
DVS	Vesce
DXF	X-Festulolium
ZZZ	Culture inconnue

Annexe C – Codes des régions

Le tableau ci-dessous fournit les codes des différentes régions administratives.

Code	Nom de la région
01	Guadeloupe
02	Martinique
03	Guyane
04	La Réunion
06	Mayotte
11	Île-de-France
24	Centre-Val de Loire
27	Bourgogne-Franche-Comté
28	Normandie
32	Hauts-de-France
44	Grand Est
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
75	Nouvelle-Aquitaine
76	Occitanie
84	Auvergne-Rhône-Alpes
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse